

tandis que 40 p. 100 des visiteurs pendant le jour sont des non-résidents. La plupart des parcs aménagés se trouvent dans les régions rurales et sont assez bien répartis dans toute la province. Dans les cadres du programme ARDA, un plan quinquennal est en voie de réalisation visant l'expansion et l'amélioration des parcs et des installations de camping, dont l'aménagement de quelque 1,000 emplacements de tentes et roulotte, des installations pour l'usage diurne de plages, des terrains boisés et refuges fauniques destinés à la récréation, des belvédères, etc., l'achat des terres et l'aménagement des installations spéciales là où l'usage le justifie, telles que les embarcations, rampes, quais, cantines et terrains de jeu.

Le ministère dirige, à Magnetic Hill, près de Moncton, une ferme à gibier où l'on trouve diverses espèces d'animaux sauvages.

**Québec.**—Le Québec a créé six parcs provinciaux et 12 réserves de poisson et gibier. Quatre des parcs sont très vastes. Le parc de La Vérendrye, à 140 milles au nord-ouest de Montréal, a 4,953 milles carrés; le parc des Laurentides, à 30 milles au nord de la ville de Québec, 3,613; le parc du Mont-Tremblant, à 80 milles au nord de Montréal, 920; et le parc de la Gaspésie, dans la péninsule de Gaspé, 514. Le parc du Mont-Orford, à 15 milles à l'ouest de Sherbrooke, s'étend sur 16 milles carrés et le parc provincial d'Oka sur 1.5.

La superficie globale des réserves de poisson et de gibier dépasse 43,000 milles carrés. Les réserves de Chibougamau, de Mistassini et d'Assinica, toutes trois au nord-ouest du Lac Saint-Jean, comptent respectivement 3,400, 5,200 et 3,850 milles carrés; plus au nord, se trouve la réserve de la baie James (25,000 milles carrés). La réserve d'Aiguebelle dans le comté d'Abitibi englobe 100 milles carrés; celles de Baie-Comeau et de Chicoutimi, dans la région du Lac Saint-Jean, 480 et 678; celle de Kipawa, dans le comté de Témiscamingue, 3,090. Tout près du parc de la Gaspésie, les réserves de Chic-Chocs et de Matane ont respectivement 325 et 500 milles carrés et, dans le comté de Rimouski, la réserve Horton, d'une superficie de 310 milles carrés, est le seul établissement consacré tant à la chasse qu'à la pêche. Les sportifs trouveront la pêche au saumon excellente dans la péninsule gaspésienne, où le gouvernement entretient des installations pour les pêcheurs sportifs le long des rivières Port-Daniel, Saint-Jean et Petite-Cascapédia. Il en est de même pour l'estuaire de la rivière Moisie, sur la côte nord du Saint-Laurent, à environ 15 milles à l'est de Sept-Îles.

Parcs et réserves, où abonde la faune, sont situés dans de merveilleuses contrées sauvages, en majeure partie montagneuses, sillonnées de cours d'eau et parsemées de lacs. Sauf au Mont-Orford et dans le parc provincial d'Oka, la pêche est excellente; sportifs et touristes peuvent y loger dans des camps, chalets ou pavillons. Le parc du Mont-Tremblant, situé près d'une station de villégiature ouverte toute l'année, est facilement accessible de Montréal par la route; aussi, campeurs sous tente ou en roulotte, baigneurs et pique-niqueurs le fréquentent-ils en grand nombre. Le parc du Mont-Orford est doté d'un golf de 18 trous; en hiver, il se transforme en un rendez-vous des skieurs canadiens et américains, et c'est sur ses pentes que se dispute le championnat canadien du ski alpin. Il est interdit de chasser dans les parcs et réserves de la province, sauf dans ceux de Horton, Joffre, Kipawa et Baie James. Au cours des dernières années, on a permis une chasse contrôlée de l'original dans les parcs des Laurentides, de la Vérendrye et de Matane afin de diminuer l'excédent du cheptel.

La popularité croissante du camping au Québec a amené la Direction des parcs du ministère à établir des installations de camping. Quatre régions sont maintenant bien aménagées: Val-Jalbert, à un mille à l'est de Roberval, dans le comté du Lac-Saint-Jean; Grand-Métis, à six milles de Mont-Joli et Cap-Bon-Ami, tous deux dans la péninsule de Gaspé; et Batiscan, sur la route n° 2, 25 milles à l'est de Trois-Rivières. Continuant son programme d'expansion, le ministère a fait l'acquisition de la réserve de St-Maurice, une région de 131 milles carrés au nord de Shawinigan, dans le comté de Champlain.